

26 mai 2020 -09:43

L'aide téléphonique pour remplir la déclaration d'impôt est en cours

Le citoyen qui a été aidé dans l'un de nos bureaux l'année dernière ou lors d'une séance dans les communes peut bénéficier cette année d'une assistance téléphonique. En raison de la crise sanitaire, les bureaux du SPF Finances sont fermés et les journées d'aide au remplissage des déclarations dans les communes n'auront pas lieu cette année.

Toute personne qui a été aidée l'année dernière par un fonctionnaire pour remplir sa déclaration et qui a reçu cette année une enveloppe brune avec la déclaration, trouvera le numéro de téléphone 02/575 56 67 (français) ou 02/575 56 64 (allemand) sur cette enveloppe. Il y a au total 346.000 citoyens dans ce cas.

Le contribuable est invité à appeler ce numéro de téléphone pour prendre rendez-vous.

Lors de ce rendez-vous, la déclaration sera remplie avec un fonctionnaire du SPF Finances. Le contribuable reçoit ensuite un rapport avec la déclaration qui doit le signer et le renvoyer ou le faire dans MyMinfin via Tax-on-web.

Il est préférable de téléphoner rapidement pour prendre rendez-vous. Il n'est pas exclu que ce rendez-vous soit donné avec un délai de 1 à 2 semaines. Or l'assistance téléphonique cesse le 30 juin, à la même date que les années précédentes.

Entre-temps, 89 627 rendez-vous ont déjà été pris pour compléter la déclaration et 71 646 déclarations ont déjà été complétées de cette manière.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be